



La pêche artisanale à Groix de nos jours

Catherine ROBERT

Avec la participation de Stéphane BIHAN, Albert GOARIN, Jean-Marc HESS, Joseph LE DREFF, Jo LE PORT, Philippe LE GARREC, Gilles NALLARD, Loïc NOIRET, Thierry ORVOËN, André STÉPHANT, Colomban TONNERRE, Christian YVON et Stanislas YVON

Ce travail fait le point sur la pêche artisanale à Groix. Bien que le nombre de marins pêcheurs soit aujourd'hui restreint, leur activité participe à la vie insulaire tout au long de l'année. Les témoignages des marins pêcheurs rendent compte des difficultés mais aussi de la complexité et de la diversité de leurs métiers.



[1] À Port-Tudy, les bateaux de pêche côtoient la barge de l'entreprise de mytiliculture (en avant-plan) et le bateau de la SNSM (en arrière-plan).

Si Groix fut le premier port thonier de France entre 1870 et 1938, ce temps est depuis longtemps révolu. Le nombre de bateaux de pêche à Port-Tudy a diminué inexorablement depuis la Seconde Guerre mondiale. Il y quarante ans, selon un comptage de Calloc'h et Duviard (1980), l'île comptait encore 20 bateaux de pêche (3

chalutiers thoniers, 8 côtiers et 9 ligneurs). En 2011, Groix était le port d'attache de 7 côtiers seulement. Ils ne sont plus que 5 en 2020, cinq marins pêcheurs ayant pris leur retraite. Cependant trois jeunes pêcheurs ont démarré leur activité : Loïc Noiret en 2016, Gilles Nallard en 2018 et Stéphane Bihan en 2019. Tous possèdent

des côtiers, des bateaux qui mesurent de 7 à 10 m de long, peuvent embarquer jusqu'à trois hommes et pêchent en vue de la côte. À Groix, les pêcheurs sont seuls sur leur bateau.

Marins pêcheurs de Groix

Leur **zone de pêche** s'étend du plateau rocheux des Birvideaux (entre Groix et Belle-Île) aux Pierres noires vers Gâvres, englobe les Coureaux jusqu'à Doëlan, et se prolonge jusqu'à 3 milles au sud de Pen Men (1 mille = 1852 m). En général, les pêcheurs ne s'éloignent pas à plus de deux heures de route de Port-Tudy. Le nombre de jours travaillés par an est fluctuant, de 180 à 280 journées d'environ 10 heures de travail, ces variations s'expliquant essentiellement par les conditions climatiques, mais aussi par la situation financière des pêcheurs.

Sur les 132 espèces de poissons recensées autour de Groix, 90 sont commercialisables

Photo M. Ballèvre



[2] *Retour de pêche pour le côtier « Malamock » de Jean-Marc Hess à l'entrée de Port-Tudy en 2011.*

	Nom du bateau	Taille	Année de construction	Nombre d'années de travail dans la profession
Stéphane BIHAN	<i>Krog E Barz</i>	8,80 m	1979	Pêche au large (5ans), pétrole (18 ans), petite pêche (8 ans)
Albert GOARIN (en retraite depuis 2014)	<i>La Paix</i>	8,5 m	1986	52 ans
Jean-Marc HESS (en retraite depuis 2018)	<i>Malamock</i>	8,5 m	1973	36 années à Groix
Philippe LE GARREC (en retraite depuis 2020)	<i>La Confiance</i>	7 m	1971	31 années de pêche au large, 9 années à Groix (2011-2020)
Gilles NALLARD	<i>Paladin</i> (nouveau bateau en cours de construction)	6,80 m	1989	2 années à Groix
Loïc NOIRET	<i>Ar Louedig</i>	7,75 m	1982	4 années à Groix
Thierry ORVOËN	<i>Cupidon</i>	8,5 m	1978	35 années à Groix
Colomban TONNERRE (en retraite depuis 2014)	<i>Efasi</i>	7 m	1978	45 années à Groix
Christian YVON (en retraite depuis 2015)	<i>Le Vagabond</i>	7,5 m	1973	34 années à Groix
Stanislas YVON	<i>Les Néréides</i>	8,5 m	2007	23 années à Groix

[3] *Groix compte en 2020 cinq marins pêcheurs professionnels. Ce tableau résumé l'évolution de la flotille de pêche groisillonne depuis 2010.*



Photo C. Robert

[4] Les pêcheurs professionnels de Groix en 2011. De gauche à droite : Jean-Marc Hess, Albert Goarin, Philippe Le Garrec, Christian Yvon, Stanislas Yvon, Thierry Orvoën, Colomban Tonnerre. Au premier plan le marin pêcheur retraité Jo Le Port. Depuis cette date, Albert Goarin et Colomban Tonnerre ont pris leur retraite en 2014, Christian Yvon en 2015, Jean-Marc Hess en 2018 et Philippe Le Garrec en février 2020.

et 53 sont communs autour de l'île. Les poissons les plus pêchés appartiennent à une quinzaine d'espèces : sole commune, bar, lieu jaune, merlu, rouget barbet, merlan, congre, dorade grise, maquereau, diverses raies ainsi qu'un peu de dorade royale et de lotte. Les marins pêcheurs prélèvent aussi des crustacés, principalement des araignées et des homards.

Techniques de pêche

En France, les méthodes de pêche sont très diversifiées. L'art traînant est le nom donné aux engins de pêche que l'on tracte ou traîne, alors que l'art dormant est réservé aux outils de capture qui restent statiques. À Groix, les marins pêcheurs utilisent essentiellement des engins de pêche de l'art dormant : filets, palangres (bahots à Groix) et casiers.

Deux types de filets sont utilisés à Groix. Les **filets droits** sont formés de nappes rectangulaires tendues vers le haut par une corde munie de flotteurs et par le bas par une corde lestée. Ils sont relevés à l'aide d'un vire-filet, poulie mécanisée dont la gorge est garnie de caoutchouc. Les filets **maillants** ne comportent qu'une nappe.

Ces filets permettent essentiellement la capture des poissons vivant un peu au-dessus du fond : rouget, merluchon, lieu jaune, bar, dorade et mulot. Les **trémails** ou **tramails** sont constitués de trois nappes accolées, les extérieures ayant des mailles très larges, laissant passer le poisson recherché, la nappe interne retenant et enveloppant le poisson. Ils sont surtout utilisés pour pêcher les poissons de fond (soles, lottes, raies...) et les crustacés.

Les **palangres** sont appelées **bahots** en breton, ce mot dérivant de « bah » qui veut dire gros hameçon. Les bahots sont en effet de longues lignes (lignes principales ou maîtresses) sur lesquelles sont fixées à espaces réguliers les avançons (*goudren* en breton) garnis d'hameçons. Le relevage de la ligne à bord s'effectue à l'aide d'un vire-ligne, poulie mécanisée. À chaque extrémité de la palangre, il y a une bouée avec un petit mât portant un pavillon de couleur avec la marque du bateau. Il existe différents types de bahots (à congre, à bar, à raie...) qui diffèrent par le diamètre des lignes et des avançons et par la dimension des hameçons.

Globalement, les pêcheurs professionnels choisissent de pêcher avec des bahots ou des filets en fonction de leurs préférences

Art	Type de bateau	Instrument de pêche	Différents types	Ressources pêchées
Art traînant	ligneur	lignes	hameçons avec leurre artificiel	bar, lieu, maquereau
	chalutier	chalut		tous les poissons
	dragueur	drague		coquille Saint-Jacques, pétoncle...
Art dormant	fileyeur	filets droits	filet maillant	poissons et parfois crustacés
			filet trémail = tramail	crustacés et poissons
			filet dérivant	maquereau
	palangrier	bahot (= palangre)		poissons
	caseyeur	casiers		homard, crabe, araignée
	bateau avec carrelet	carrelet		éperlan ou prêtre



Photo C. Robert

[5] *Classification des principales techniques de pêche. Celles utilisées par les pêcheurs professionnels en activité à Groix sont indiquées en gras.*

[6] *Les marins pêcheurs prennent grand soin de leur matériel, ici un bahot préparé par Stéphane Bihan.*

personnelles, de l'espèce pêchée et de la période de l'année. Ainsi à Groix en 2020, 4 marins travaillent préférentiellement avec des filets et/ou des casiers et un avec des bahots.

Ceux qui pêchent avec des filets maillants partent au petit jour poser leurs filets, puis les relèvent quelques heures plus tard. Certains en profitent entre temps pour aller contrôler leurs casiers. Par contre, les filets trémaux à sole peuvent rester dans l'eau 24 heures et ceux à lotte et à raie 3 jours. En général, les pêcheurs ont besoin de 60 filets pour réaliser une pêche convenable.

Ceux qui pêchent avec des bahots doivent d'abord se procurer de quoi appâter leurs lignes : des lançons, pêchés au chalut vers la Pointe du Grognon, pour la pêche du bar ou du lieu ; des maquereaux ou des aiguillettes pour appâter les congres ou les raies qui ne dédaignent pas non plus les sardines ou les seiches (*morgad* en breton signifiant lièvre de mer) achetées à Keroman, le port de pêche de Lorient. En général, pendant le premier jour de pêche, le marin pêche de quoi appâter (ou bouéter, du breton *boued* : ce qu'il y a à manger) puis file ses lignes. Le second, il relève ses bahots et va vendre sa pêche à

Keroman. Il met à l'eau environ 500 hameçons quand il pêche le congre et entre 500 et 1 000 hameçons pour la pêche au bar ou au lieu jaune.

Chaque technique de pêche a ses avantages et ses inconvénients. Avec les **bahots**, il est plus facile de cibler ses prises. Pour certains poissons comme le congre, les bahots sont indispensables, les filets étant inadéquats à cause de la vitalité du poisson et de la force de ses mâchoires. Avec ce type d'engins de pêche, les poissons ne s'abîment pas, les bars peuvent être vendus sous l'appellation « bar de ligne ». Les poissons restant vivants, il est possible de rejeter à la mer les petits individus : cette méthode de pêche est donc respectueuse de la ressource. Les bahots, fabriqués par les pêcheurs, sont peu onéreux, mais il n'est pas toujours facile de trouver les appâts et ils demandent beaucoup de préparation et de méticulosité.

Le principal avantage des **filets** réside dans le fait qu'il n'y a pas besoin de « bouéter ». Cependant, lorsque la mer est formée, le travail de nettoyage des filets peut devenir une corvée lorsqu'ils sont remplis d'algues (laminaires, fucus...) ou d'araignées. Les

filets sont aussi plus chers à l'achat et le travail de changement de nappes peut parfois être long et fastidieux.

Cycles saisonniers de pêche

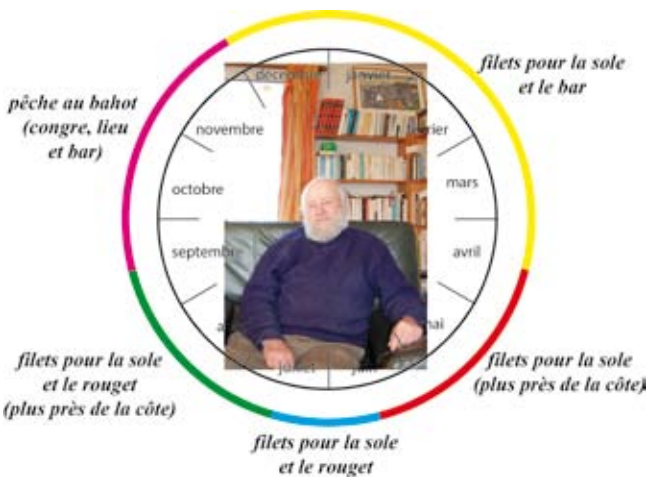
Les différentes espèces de poissons ne sont pas présentes dans les eaux groisillonnes tout au long de l'année. Les pêcheurs se sont adaptés, en diversifiant au fil des saisons leurs activités de pêche, qu'ils soient palengriers, fileyeurs ou caseyeurs, .

À titre d'exemple, examinons le cas d'André Stéphant, lequel pêche depuis plus de 45 ans autour de Groix, d'abord en tant que professionnel puis en tant que plaisancier. En bientôt cinq décennies, il a connu l'évolution de la ressource halieutique. Son témoignage montre bien également l'évolution des techniques de pêche et des

matériaux et le caractère saisonnier des activités de pêche. En 1968, A. Stéphant ne pêchait que du congre avec des bahots. Au début des années 1970, il se mit à utiliser également des filets pour pêcher le lieu. Les premiers filets étaient en coton puis en nylon non transparent. Actuellement, les filets sont fabriqués à partir d'un plastique transparent et résistant appelé « gut » par les marins. Vers 1975, A. Stéphant a commencé un cycle de pêche plus complexe :

- de décembre à mi-avril, il pêchait la sole au filet trémail sur des fonds de sable ou de graviers d'une profondeur d'environ 50 m, il mettait aussi un peu de filets maillants pour le bar (série de 15 filets) ;
- de mi-avril jusqu'à la mi-juin, il utilisait toujours des filets trémaills pour la sole mais plus près de la côte, sur des fonds de 4,5 à 20 m ;
- de mi-juin à fin juillet, André pêchait à l'aide de filets maillants à rougets sur des fonds rocheux de 20 à 40 m, tout en poursuivant la pose des filets pour la sole ;

		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
palangrier	J.-M. Hess												
	P. Le Garrec												
palangrier et fileyeur	A. Goarin												
	S. Yvon												
fileyeur	C. Yvon												
fileyeur et caseyeur	T. Orvoën												
	C. Tonnerre												



[7] À Groix, chaque marin pêcheur a son cycle saisonnier. Ce tableau en montre quelques exemples.

[8] Cycle annuel de pêche d'André Stéphant.

- de fin juillet à mi-septembre, la même pêche avait lieu, mais plus près de la côte ;
- de mi-septembre à décembre, c'était la saison de la pêche aux bahots. Il devait cependant poser des filets pour pêcher des vieilles et des aiguillettes qui servaient d'appât pour le congre, des lançons pour le bar et le lieu. Il ramassait aussi un peu de vernis (*Callista chione*) à la drague pour appâter la dorade et le bar.

Évolution des captures au fil des décennies

D'après les témoignages d'anciens marins pêcheurs, on observe depuis une cinquantaine d'années une diminution globale des effectifs des poissons commercialisables et une diminution de la taille moyenne des prises. Cette baisse est particulièrement sensible chez les poissons cartilagineux, les effectifs de requin taupe, de requin pèlerin, d'aiguillat commun et de toutes les espèces de raies ayant beaucoup diminué. Le pocheteau gris et l'ange de mer commun ont même disparu. Cependant, l'aigle de mer, de consommation récente, est encore plutôt abondant.

De même, les poissons à la chair prisée tels que le bar, la lotte, le lieu jaune, le turbot, la julienne, le grondin gris, la barbuie, le flet commun et la plie commune sont victimes de la surpêche, alors que les espèces non

pêchées comme les blennies, les gobies, les poissons-ventouses (*Lepadogaster*) et autres petits poissons de l'estran ont des populations prospères. Il en est de même de la torpille marbrée et du chinchard, deux espèces dont la chair n'est pas très estimée.

Cette surpêche serait due non seulement à certains professionnels sans scrupules ratissant les fonds marins au large de Groix avec des chaluts pélagiques, mais aussi aux pêcheurs plaisanciers dont la pression de pêche est non négligeable. Ces derniers, par leur nombre, sont facteur de dérangement pour les poissons. Une prise de conscience de la fragilité de la ressource par l'ensemble des acteurs semble indispensable. Un respect plus strict des réglementations mises en place par les pouvoirs publics aussi bien par les professionnels que par les plaisanciers s'avère vital pour la préservation de la ressource. Des zones où la pêche serait interdite pendant un certain temps permettraient probablement de reconstituer les stocks, à condition, bien sûr, que tous les pêcheurs jouent le jeu.

Les effectifs de certaines espèces ont cependant augmenté. Ainsi en 2011 les bancs de sardines, peu exploités depuis plusieurs années, étaient plus nombreux, montrant ainsi que les populations pouvaient se reconstituer. Depuis, la pression de pêche ayant à nouveau augmenté, les stocks ont baissé.



Photo : Collection J.-M. Hess

[9] Au retour de pêche, J.-M. Hess vide les requins peau-bleue qu'il a pêché (vers 1990) à 5 milles au sud de Groix. Cette espèce n'est plus pêchée autour de Groix depuis une trentaine d'années principalement parce qu'elle n'est plus consommée.

En 2011, les stocks de maquereau étaient importants, mais cela pourrait indiquer un déséquilibre écologique. En effet, ce phénomène peut être mis en corrélation avec la diminution du nombre de leurs prédateurs (requins, merlus et bars). Ces derniers se nourrissent de larves et d'alevins d'autres espèces, celles-ci ont alors une descendance moins nombreuse. La disparition d'un prédateur peut ainsi avoir des répercussions sur toute la chaîne alimentaire. Cependant depuis 2015 environ, le stock de cette espèce a considérablement diminué, sans que les marins ne sachent pourquoi.

Par contre le maquereau espagnol (*Scomber japonicus*) est devenu plus abondant autour de l'île. De même la bogue et la saupe, traditionnellement pêchées plutôt dans le sud du golfe de Gascogne, sont devenues assez communes autour de Groix depuis quelques années. Ils pourraient avoir bénéficié d'un certain réchauffement de la mer. Une telle hypothèse semble être aussi plausible pour quelques rares spécimens de l'ombrine bronze (*Umbrina canariensis*) observée depuis 2000, la sérieole limon (*Seriola rivoliana*) apparue en 2003, le denté commun (*Dentex dentex*) en 2009, le rémora commun (*Remora remora*) en 2014 et le thon rouge (*Thunnus thynnus*) en 2016. Ce dernier est interdit à la pêche, sauf pour quelques pêcheurs possédant une licence spéciale.

Quel avenir pour la pêche à Groix ?

Depuis 2011, date du début de notre enquête, cinq marins pêcheurs ont donc pris leur retraite. Heureusement, trois nouveaux marins pêcheurs sont venus rejoindre Thierry Orvoën et Stanislas Yvon, de sorte que la flotte groisillonne est passée de 7 à 5 côtiers. Quelles sont les raisons pouvant expliquer ce manque relatif d'attractivité du métier de marin pêcheur chez les jeunes ?

Les pêcheurs incriminent d'abord le prix des bateaux et du matériel. La diminution

de la ressource autour de l'île due à la surpêche (utilisation de senne danoise et de chalut pélagique par les professionnels et parfois non-respect de la réglementation par les plaisanciers) peut induire une augmentation du nombre de filets ou de palangres à mettre à l'eau pour avoir une pêche convenable, ce qui majore les frais d'exploitation, sans compter la hausse du prix du carburant. Tous ces facteurs grèvent le budget du marin et ne lui permettent pas toujours de subvenir de façon décente aux besoins de sa famille. Il faut ajouter à cela une législation sur la pêche mise en place par l'Europe de plus en plus exigeante (obligation d'achat du matériel de sécurité très onéreux...) ainsi qu'une vigilance de tous les instants. C'est pourquoi une motivation à toute épreuve est nécessaire de la part du jeune, dont le temps de travail ne se limitera pas aux 35 heures légales hebdomadaires ! Ce métier ne peut être qu'un choix mûrement réfléchi, où l'amour de la mer, de la vie au grand air dans la beauté du monde, d'une certaine liberté et d'une vie de chasseur-cueilleur pleine d'imprévus compensent les contraintes.

Cependant, les pêcheurs de Groix bénéficient pour la vente de leurs poissons, non seulement de la proximité du port de Keroman, mais aussi d'un marché local non négligeable, en particulier pendant la saison estivale pour ceux qui vendent leurs poissons sous les halles du bourg.

De plus, les pouvoirs publics, conscients du problème, ont investi sur Groix, et un bâtiment dédié à la pêche a été construit à Port-Tudy. Lors d'un conseil municipal fin 2008, il fut décidé de soutenir l'activité de pêche sur l'île en construisant un pôle activités mer. À partir de 2009, la directrice générale des services à la mairie, Marie Rémy, avec le soutien logistique de Lorient Agglomération, eut à cœur de porter ce dossier conséquent. Au final, l'Europe (fond FEP), l'État (fonds FNADT et CPER), la Région Bretagne, le département du Morbihan et la commune participèrent au financement des travaux du bâtiment finalisé en 2015 et de la consolidation de la falaise située derrière l'infrastructure.

[10] Stanislas Yvon (à gauche sur la photo) est le propriétaire du bateau « Les Néréides », le plus rapide de la flottille groisillonne, acheté il y a 20 ans. Il fut autrefois le mousse de Stéphane Bihan (à droite sur la photo), propriétaire du bateau « Krog E Barz » (« croche dedans » en français), toujours en activité.

[11] Loïc Noiret (à gauche), le plus jeune pêcheur de Groix (33 ans), est ici en compagnie de Cédric Farjot, embarqué avec lui durant 15 jours pour valider son module de pêche. Les deux marins pêcheurs préparent leurs filets la veille de leur sortie en mer.

[12] La relève est là, qui perpétuera la tradition de la pêche artisanale à Groix. De gauche à droite : Loïc Noiret, Gilles Nallard, et Stéphane Bihan.



Photos C. Robert



Photo C. Robert

[13] Le quai du Suet à Port-Tudy avec, de gauche à droite, le Pôle Activités Mer, l'élevage d'ormeaux (Grox Haliotis), et la fumaison artisanale.

Aussi, depuis l'automne 2015, les pêcheurs bénéficient d'infrastructures de qualité pour un loyer modique : une machine à glace est à leur disposition, ainsi qu'une chambre froide et un congélateur (pour leurs appâts). Chaque marin bénéficie d'un local pour son matériel (9 en tout). Un système complexe de filtration de l'eau a également été installé pour le lavage des moules et pour remplir les viviers. Il reste à espérer que les trois locaux vides soient bientôt investis à leur tour ! Peut-être par de jeunes marins groisillons travaillant sur les bateaux de Lorient ?

En tout cas, pour beaucoup de Groisillons habitués à consommer des poissons d'excellente qualité, la disparition des marins pêcheurs de l'île serait très mal vécue. Port-Tudy sans sa flottille de pêche colorée et ses marins perdrait beaucoup de son charme et Groix un peu de son âme.

Transformation locale des produits de la pêche

En 2014, Patrick Saigot, ancien biologiste et mytiliculteur, Jean-Louis Farjot, chef cuisinier à Groix, et Thomas Spriet, quincaillier de marine à La Rochelle, se sont associés pour créer une fumaison artisanale à Port-Tudy, avec l'intention de perpétuer cette tradition maritime. En juin 2017, vingt-cinq ans après la fermeture du dernier fumeur groisillon, le bâtiment « Les fumaisons de l'île de Groix », d'une superficie de 230 m², est terminé et l'entreprise commence à fumer du poisson (lieu, mulet, maquereau,

thon, sardine, saumon, anchois...) mais aussi des céphalopodes (poulpe, seiche) et des moules. L'investissement a été de 400 k€ et les propriétaires ont bénéficié d'une aide de la région de 100 k€.

Convaincus que qualité rime avec démarche responsable, l'équipe s'impose un cahier des charges rigoureux. Les produits travaillés sont issus de la pêche locale (Lorient, Quiberon, Concarneau ou Groix), saisonnière et raisonnée. Pour le saumon, ils sont ravitaillés par une ferme marine « Saumon de France » de Cherbourg, qui pratique l'élevage en cages, en pleine mer, à faible densité et sans traitement pharmaceutique. Les processus de fumage, à partir de bois issus d'exploitations forestières durables, allient des méthodes ancestrales avec des techniques modernes, en vue d'une qualité optimale.

Les produits sont vendus localement, à Groix, dans les épiceries fines ainsi qu'aux restaurateurs, notamment parisiens. L'entreprise possède également un site de ventes en ligne géré par Thomas Spriet, et une terrasse à l'étage du bâtiment permet de déguster les produits sur place pendant l'été. L'entreprise vient d'obtenir l'agrément pour vendre ses produits dans le réseau des coopératives bio, et déjà une dizaine d'entre elles commencent à commercialiser leurs produits. En 2019, les trois responsables salarient à l'année deux personnes. Le pari un peu fou de trois passionnés a permis l'embauche de jeunes et semble actuellement en bonne voie de pérennisation. ■